

Par son encyclique *Quamquam pluries*, du 15 août 1889, Léon XIII associe, avec indulgences, la dévotion de saint Joseph à celle du Rosaire.

Les indulgences accordées par Léon pour l'exercice du rosaire valent pour un *temps indéterminé*, par conséquent jusqu'à ce qu'elles aient été révoquées expressément.

Indulgences: 7 ans et 7 quarantaines, chaque fois que, du premier octobre au 2 novembre, on assiste à la récitation publique du rosaire (au moins 5 dizaines) et des litanies de N.-D. de Lorette, et qu'on prie aux intentions du souverain pontife. Celui qui est légitimement empêché, gagne la même Indulgence en faisant en particulier ces pieux exercices.—*Indulgence plénière*, pour ceux qui, dix fois au moins durant le même laps de temps, font ce pieux exercice et reçoivent les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.—*Indulgence plénière*, à la fête du saint Rosaire, ou à l'un des huit jours suivants, pour ceux qui reçoivent les sacrements, et dans une église quelconque prient Dieu et Marie, sa très sainte Mère, selon l'intention de Sa Sainteté.

LA FÊTE DU T. S. ROSAIRE, LE PREMIER DIMANCHE D'OCTOBRE

Tous, les fidèles peuvent ce jour-là, depuis la veille après-midi, jusqu'au soir de la fête même, après avoir reçu les sacrements, gagner autant d'Indulgences plénières, qu'en souvenir de la victoire de Lépante, ils visitent de fois la chapelle du Rosaire ou un autel dans une église où la confrérie du Rosaire est canoniquement érigée, et qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife. Dans beaucoup d'endroits, on expose à la vénération, en ce jour, une statue ou une image de la reine du Rosaire. Là où cela a lieu, il suffit de visiter cette statue, en récitant les prières prescrites. Autant de fois on renouvelle cette visite avec les prières, autant de fois on gagne une indulgence plénière.

Les visites ne sont renouvelées qu'autant qu'on entre de nouveau dans l'église. Il faut donc entre chaque visite quitter l'église.

— "Une jeune personne souffrait depuis quinze jours d'une affreuse brûlure qu'elle s'était faite au pied. Pendant plusieurs nuits, il lui avait été impossible de fermer l'œil, tant les douleurs étaient aiguës. Nous eûmes l'heureuse idée de lui appliquer quelques feuilles de roses bénites, à l'instant même toute douleur disparut."

PROP. DU ROS.